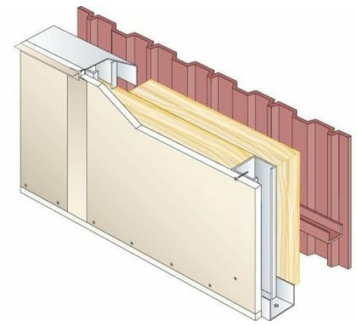


CONTRE - CLOISON PRÉGYMÉTAL SUR MONTANTS - 1 BA13 - EI15 - M90-35 - LAINE DE VERRE

Contre-cloison constituée par assemblage d'une plaque PRÉGY vissée sur la même face d'une ossature verticale PRÉGYMÉTAL. Le vide de construction ménagé entre la paroi verticale à doubler et le parement de la contre-cloison permet l'incorporation d'un matelas isolant.



BÉNÉFICE SYSTÈME

Désolidarisation partielle par rapport à la paroi à doubler. Amélioration de l'isolation thermique et acoustique des parois doublées. Limitation des transmissions acoustiques latérales. Habillage et redressement de murs existants.

Le choix de la plaque se fera selon le besoin spécifique de la pièce (Absorption de COV, humidité de la pièce, résistance aux chocs, couche d'impression pré-imprimée ...).

APPLICATION

Logements. Hôtellerie.

Tous locaux nécessitant une isolation acoustique renforcée.

Locaux humides privatifs EB et EB+p avec PRÉGYDRO.

Locaux humides collectifs EB+c avec parement PRÉGYDRO et sous couche PRÉGYTANCHE.

PROPRIÉTÉS

Composition du système	Ossature	Hauteur maximale	Type d'isolant	Références
1 Prégyplac BA13 Std	M90-35	3,85 m	Laine de verre - 85 mm	DTU 25-41

Résistance au feu	Référence PV feu
EI 15 min	Classement conventionnel

CONFIGURATIONS DU SYSTÈME

Ossature	Entraxe ossature	Hauteur maximale
accolés	40 cm	3,85 m
accolés	60 cm	3,5 m
simples	40 cm	3,25 m
simples	60 cm	2,9 m